

Hestia.ai :

Attestation de notoriété

1. Présentation de la société Hestia.ai Sàrl

La société Hestia.ai Sàrl est une société à responsabilité limitée de droit suisse, immatriculée au registre des sociétés de Genève sous le numéro CHE-416.261.732, dont le siège social est situé au Chemin des Fauvettes 18, 1212 Lancy, Suisse, dont le numéro de référence est CH-660.1.597.015-6 et dont le gérant en exercice est Monsieur Paul-Olivier DEHAYE.

La société Hestia.ai Sàrl est spécialisée dans l'analyse de données, en particulier dans des contextes d'usage de données personnelles. Cette expertise est souvent couplée à une analyse paralégale, en amont de l'obtention des données (droit d'accès RGPD) ou en aval (analyse des données récupérées).

La société Hestia.ai Sàrl s'est spécialisée particulièrement dans le traitement et l'analyse des données personnelles de travailleurs de plateformes numériques à des fins probatoires devant des juridictions françaises, suisses et belges.

2. Notoriété établie de la société Hestia.ai Sàrl

Selon Paris-Match, son fondateur, Monsieur Paul-Olivier DEHAYE *"fait aujourd'hui partie des meilleurs experts de la gestion des données dans le monde."*¹

Son travail d'analyse de données, et plus largement celui de la société Hestia.ai, a été relayé dans les plus grands journaux à travers le monde, dont *The Economist*, le *Financial Times*, le *Guardian*, *New Scientist*, *Libération*², *Le Monde*, etc.

3. Reconnaissance établie de la société Hestia.ai Sàrl dans le milieu scientifique

Reconnue par ses pairs pour son expertise, la société Hestia.ai Sàrl a gagné :

- le prix « *Social Innovation Award* » du Herbert & Audrey Rosenfield Fund en 2022.
- le prix « MyData Award 2024-2025 ».

Lors de la Viva Tech 2023, la société Hestia.ai Sàrl a été l'une des 12 startups sélectionnées pour présenter l'expertise suisse en matière de confiance numérique.

4. L'expertise de la société Hestia.ai Sàrl : la manipulation algorithmique

Une expertise clé de la société Hestia.ai Sàrl concerne la manipulation algorithmique, et particulièrement sa rétro-ingénierie à des fins citoyennes, journalistiques, ou juridiques.

Cette expertise a d'abord été reconnue dans le cadre du scandale Cambridge Analytica, qui a amené Monsieur Paul-Olivier DEHAYE, à participer à de nombreuses auditions officielles, notamment :

- Au près des parlements anglais, suisse et européens (manipulations à des fins électorales) (2018, 2021 et 2018-2019 respectivement) ;

¹ <https://paris-match.ch/labecedaire-de-paul-olivier-dehaye/>

² https://www.liberation.fr/forums/a-la-recherche-des-datas-cachees-20240205_6CD67Z5UD5GNVHJWN43XSBEMQY/

- Auprès des rapporteurs spéciaux des Nations Unies à l'éducation et à la culture (2023 et 2024) ;
- Lors d'auditions ad hoc mises en place par des missions permanentes à Genève ou le ministère des Affaires Etrangères suisse ;
- A une session spéciale du Conseil de l'Europe.

Monsieur Paul-Olivier DEHAYE a aussi conseillé le Comité International de la Croix-Rouge, et participé à la production du film *The Great Hack*, en tant qu'expert technique et intervenant.

Monsieur Paul-Olivier DEHAYE est aussi intervenu en tant qu'expert dans un procès en Californie (3:17-cv-00359) lié au scandale Cambridge Analytica.

Enfin, Monsieur Paul-Olivier DEHAYE siège au sein de la réserve d'experts de l'Autorité de Protection des Données belge³.

5. Traitement et analyse des données personnelles de travailleurs de plateformes numériques par la société Hestia.ai Sàrl

Depuis 2017, la société Hestia.ai Sàrl a encore plus spécialisé son expertise dans le contexte du travail de plateforme (ex : modération de contenu, livreurs ou VTCs), souvent conjointement avec l'association PersonalData.IO, basée à Genève et fondée également par Monsieur Paul-Olivier DEHAYE.

Les analyses effectuées par la société Hestia.ai Sàrl des données personnelles des chauffeurs ou livreurs ont déjà été utilisées dans de nombreuses juridictions, dont la Suisse, la France et la Belgique.

Dans ce contexte, Monsieur Paul-Olivier DEHAYE, a été amené à participer en tant qu'expert sur le sujet du travail de plateforme, et particulièrement concernant la problématique des chauffeurs VTC :

³ <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/reserve-experts>

- À une session plénière du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies (Social Forum 2023);
- À une audition du Parlement belge sur la problématique de la surveillance dans les villes (2023);
- À une session annuelle de l'Organisation Mondiale du Commerce (2019).

Le travail effectué avec l'association PersonalData.IO, a été reconnu à l'international, obtenant une mention honorifique pour le *European Union Prize for Citizen Science 2023*⁴ pour son travail de rétro-ingénierie des algorithmes de Uber.

Ce travail a été formalisé au sein d'une méthodologie appelée *Digipower*, et répliquée par le consortium GDPower (7 centres de recherche) en Autriche, Belgique, France, Pologne et Espagne⁵.

La société Hestia.ai Sàrl continue à travailler avec l'association PersonalData.IO pour affiner cette méthodologie :

- Concernant les plateformes de VTC et de livraison, dans de nombreux pays européens dont l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie ;
- Concernant les plateformes de babysitting, soins et nettoyage, au Chili, en Argentine, Espagne et en Suisse⁶ ;
- Concernant les plateformes de modération de contenu, au Kenya⁷.

Enfin, la société Hestia.ai Sàrl a aussi servi d'expert pour le processus législatif du canton de Genève, aidant à articuler les provisions liées aux données du Règlement d'exécution de la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (RTVTC)⁸ du canton de Genève, en particulier concernant les obligations de collecte de données par les acteurs de la mobilité et leur transfert vers les autorités compétentes à des fins de contrôle.

⁴ <https://ars.electronica.art/citizenscience/en/when-gig-workers-regain-control/>

⁵ <https://www.euro.centre.org/projects/detail/4722>

⁶ <https://personaldata.io/en/data4workers/>

⁷ <https://personaldata.io/en/data4mods-2/>

⁸ https://silgeneve.ch/legis/data/RSG/rsg_h1_31p01.htm

Fait à Genève, le <DATE INSÉRÉE>.

<SIGNATURE>